

Perturbés, les écoliers du primaire passent les examens

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4956 - Lundi 16 décembre 2019 - Prix : 10 DA

Olympisme

Mohamed Yamani annonce son retrait du mouvement sportif national à 81 ans

L'analyste politique, Brahim Zitouni

Les tensions accrues du hirak l'ont été en réaction au pillage organisé du pays

Tripoli : comme un air de Régence

Par Mohamed Habili

Depuis que le gouvernement de Tripoli d'une part, la Turquie de l'autre, ont signé deux accords, le 27 novembre dernier, l'un de coopération militaire renforcée, et l'autre maritime de délimitation de leurs ZEE (zones économiques exclusives), les événements se sont emballés en Libye. A vrai dire, pas seulement en Libye, puisque deux des ambassadeurs de Tripoli dans la région méditerranéenne ont déjà dû retourner chez eux. Le premier a été expulsé de Grèce dès l'annonce du mariage entre Tripoli et Ankara, et le second, le représentant en Egypte, a été rappelé par son gouvernement, par peur sans doute qu'il ne subisse la même avanie que son confrère d'Athènes. Comme si ces deux accords ne suffisaient pas, qui placent Tripoli sous la protection directe de la «Sublime Porte», à se croire de retour au début du 16^e siècle, le président turc, dans un langage d'époque, n'a pas caché qu'il était disposé à envoyer des soldats en Libye si les autorités de Tripoli le lui demandaient. Il ne lui aura manqué que de parler de dépêcher un corps de janissaires. Pour ce qui est de l'ambassadeur tripolitain au Caire, s'il est parti de propos délibéré, le fait aussi est qu'il n'avait en réalité plus guère le choix, l'Egypte s'appêtant à annoncer qu'elle ne reconnaissait plus d'autre représentant légitime de toute la Libye que le Parlement de Tobrouk.

Suite en page 3

L'ex-wali d'Oran et le patron de Kia Motors devant la Cour suprême

Relance de la machine judiciaire



Après le tomber de rideau sur le premier acte de la machine judiciaire qui a marqué un arrêt, le temps de la tenue des élections présidentielles, celle-ci a repris son cours hier avec la comparution, à la Cour suprême, comme témoin, de Abderrahmane Achaïbou, patron de Kia Motors, ainsi que Mouloud Chérifi, ex-wali d'Oran, qui a été entendu dans le cadre de la lutte contre la corruption. Quant à l'ex-DGSN, Abdelghani Hamel, la programmation de son procès devant le tribunal de Sidi M'hamed est imminente.

Lire page 2

Secteur public

Augmentation de la production industrielle

Khenchela/Vacances scolaires

Huit troupes animeront les journées théâtrales pour enfants

L'ex-wali d'Oran et le patron de Kia Motors devant la Cour suprême

Relance de la machine judiciaire

■ Après le tomber de rideau sur le premier acte de la machine judiciaire qui a marqué un arrêt, le temps de la tenue des élections présidentielles, celle-ci a repris son cours hier avec la comparution, à la Cour suprême, comme témoin, de Abderrahmane Achaïbou, patron de Kia Motors, ainsi que Mouloud Chérifi, ex-wali d'Oran, qui a été entendu dans le cadre de la lutte contre la corruption. Quant à l'ex-DGSN, Abdelghani Hamel, la programmation de son procès devant le tribunal de Sidi M'hamed est imminente.

Par Lynda Naili

C'est ainsi que Mouloud Chérifi, ex-wali d'Oran, convoqué par la Cour suprême, est arrivé très tôt hier matin à bord de son véhicule personnel afin d'être entendu par le juge enquêteur dans le cadre de la lutte contre la corruption. En effet, les chefs d'inculpation retenus contre lui remontent à l'époque où Mouloud Chérifi était wali de Bouira, et où il avait accordé au P-DG du groupe ETRHB, Ali Haddad, 12 lots de terrain. Le commis d'Etat ne s'arrêtera pas là, puisqu'une fois à la tête de la wilaya d'Oran, outre plusieurs faveurs et avantages octroyés au niveau de ladite wilaya, il récidivera mais cette fois en renouvelant, de manière illégale, au même Ali Haddad le permis d'exploiter une carrière. Notons que cette convocation de l'ex-wali d'Oran s'inscrit dans le cadre des décisions annoncées récemment par Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, en vue d'accélérer la dynamique de jugement des hauts responsables impliqués dans des affaires de corruption et malversation.

Plutôt dans la matinée, Abderahmane Achaïbou est lui aussi arrivé à la Cour suprême où il a été entendu, comme témoin, par le juge enquêteur de l'instance judiciaire. Pour rappel, la semaine passée, à l'instar de bon nombre de concessionnaires automobiles impliqués dans des faits de corruption dans l'affaire du montage automobile, le patron de Kia Motors, avait comparu devant le palais de justice Abane-Ramdane, et avait fini par être indemnisé à hauteur de 200 milliards de centimes, pour préjudices subis de la part de l'ex-ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, qui a écopé de 20 ans de prison et fait actuellement l'objet d'un mandat d'arrêt international. Achaïbou avait alors réclamé la récupération de la marque Kia dont il avait été dépossédé par Bouchouareb, au profit de l'homme d'affaires Hassan Arbaoui, qui lui a été condamné à six ans de prison par le même tribunal.

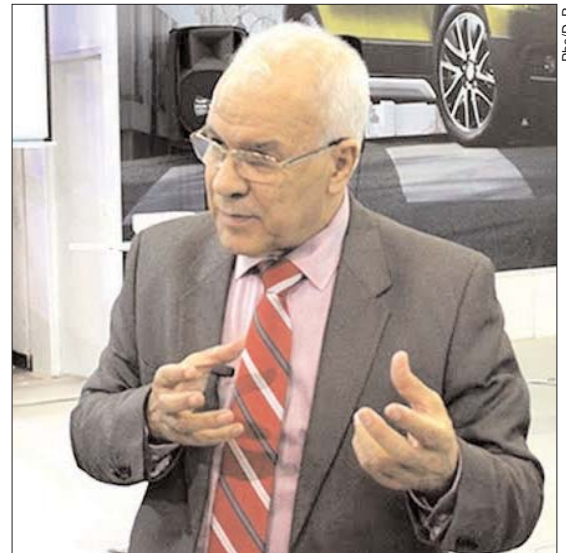
Par ailleurs, l'enrôlement du procès de l'ancien DGSN, le général major en retraite, Abdelghani Hamel, au niveau du tribunal de Sidi-M'hamed à Alger, dans une affaire liée à l'enrichissement illicite, au blanchiment d'argent et à l'abus de fonction est attendu de manière imminente. Un procès qui promet d'être aussi révélateur que celui de l'affaire du montage automobile et du financement occulte de la campagne électorale de la présidentielle annulée du 18 avril dernier qui s'est clos



par des sentences très lourdes prononcées à l'encontre des principaux accusés essentiellement contre Abdeslam Bouchouareb, Ahmed Ouyahia, Abdelmalek Sellal, Youcef Youssi et Medjdoub Bedda ainsi que Ali

Haddad qui selon toute vraisemblance comparaitra également dans le procès de l'ex-DGSN.

En effet, la semaine dernière, la Télévision nationale, qui ne donnera aucune date pour le début de ce procès, et citant



des «sources généralement bien informées», avait annoncé que d'«anciens responsables de l'Etat sont impliqués dans des affaires de corruption et comparaitront devant le tribunal pour jugement». Rappelons que le 5

juillet dernier le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed avait ordonné le placement sous mandat de dépôt de Abdelghani Hamel et ses trois fils. Quant à sa femme, elle a été placée sous contrôle judiciaire. L. N.

Secteur public

Augmentation de la production industrielle

La production industrielle du secteur public a enregistré une hausse de 4,6% au 3^e trimestre 2019, période durant laquelle plusieurs secteurs avaient connu des «améliorations appréciables» par rapport à la même période en 2018, selon l'Office national des statistiques.

Cette performance a situé la moyenne de la production industrielle publique sur les neuf premiers mois de l'année en cours à +5% par rapport à la même période de l'année écoulée, indique l'Office. Les secteurs concernés par cette amélioration sont les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMEEE), les industries agroalimentaires, l'énergie et les hydrocarbures, a précisé la même source. La production industrielle des ISMEEE a connu une augmentation de 21% durant le 3^e trimestre 2019, «un taux appréciable», relève l'Office, mais en recul par rapport à ceux enregistrés aux deux premiers trimestres, avec respectivement +33,4% et +32%, situant la hausse de la production à 29% entre janvier et septembre 2019, par rapport à la même période de 2018. Plusieurs activités, des ISMEEE, ont contribué à cette performance, essentiellement, les branches de sidérurgie et transformation de la fonte et acier +68,1%, les biens d'équipement métalliques +63,6%, et celle de fabrication des biens

d'équipement électrique 61%. Le secteur de l'énergie (électricité) a continué sa performance avec une hausse de la production de 8,3%, soit une variation aussi importante que celles inscrites aux deux premiers trimestres, respectivement +5,1% et +9,5%, situant la croissance de la production du secteur à 7,7%, sur les neuf premiers mois de 2019. Cette tendance haussière a concerné également les industries agroalimentaires qui ont enregistré une hausse de la production de 4,4% au 3^e trimestre et de 2,7% par rapport à la même période en 2018. Cette performance est due à l'amélioration des activités des branches du secteur, à savoir, la fabrication de produits alimentaires pour animaux +14,9%, l'industrie du lait +3,9% et le travail du grain +3,8%. Le secteur des hydrocarbures a poursuivi sa performance pour le 2^e trimestre consécutif, avec une hausse de production de 3,2% durant le 3^e trimestre de l'année en cours. Ce taux positif est dû aux performances réalisées par les branches liquéfaction gaz naturel 26,6% et le raffinage du pétrole brut 6,9%, alors que la branche de la production du pétrole brut et gaz naturel a reculé de -1,3%. Ces résultats ont situé la production du secteur à 1% sur les neuf premiers mois de 2019, par rapport à la même période de 2018. Après des hausses appréciables, qui ont

été enregistrées durant le 1^{er} et le second trimestre 2019, avec respectivement 58,3% et 128,4%, les industries diverses ont poursuivi leur performance, mais de moindre importance, avec une hausse de production de 10,5% au 3^e trimestre 2019, situant ainsi la moyenne de production à 56,1% durant les neuf mois 2019.

Recul de la production dans six secteurs

Par ailleurs, l'ONS, relève que six secteurs industriels ont enregistré un recul de production au 3^e trimestre 2019 et par rapport à la même période en 2018. Ainsi des baisses ont concerné les secteurs des bois, liège et papier, les matériaux de construction, les industries chimiques, les mines et carrières et enfin celui des cuirs et chaussures. S'agissant des industries de bois, liège et papier, elles ont baissé de 23,1%, en raison essentiellement d'un recul de production dans la branche de la menuiserie générale -53,2%, et celle de l'industrie de l'ameublement -29,6%. Pour ce qui est du secteur des matériaux de construction, céramique et verre, sa production a reculé de 12,1%. Cette variation négative a été engendrée notamment, par la branche de fabrication des liants hydrauliques -16,3% et l'industrie du verre -0,7%. La baisse de production de 6,1% enregist-

trée par les industries des textiles, a été nettement perceptible au niveau des biens de consommation, qui ont chuté de 45,9%. Les industries chimiques ont également reculé de 12,1% au 3^e trimestre 2019 et par rapport à la même période en 2018. Cette tendance baissière est due au recul de la production relevé au niveau de plusieurs branches du secteur. La branche de fabrication des autres produits chimiques a affiché une baisse assez sensible, soit 23,4%, celle des produits pharmaceutiques -14,5%, la fabrication de peinture -20,5% et chimie organique de base avec -14,7%. Pour le secteur des textiles, il a connu une variation négative de 6,1%. Cette baisse s'explique, notamment par une chute de 45,9% des biens de consommation. La production des mines et carrières a également baissé de 4,7% au 3^e trimestre 2019. Ce résultat est dû à des baisses de production des branches extraction de minerai de matières minérales -34%, l'extraction du sel -20% et enfin l'extraction de la pierre argile et sable avec -11,1%. Après des hausses successives amorcées dès le 2^e trimestre 2018, la production des cuirs et chaussures a reculé de 1,2% durant le 3^e trimestre 2019. Ce résultat est dû, particulièrement, à la baisse de 7,3% de la production des biens intermédiaires.

Meriem Benchaoua

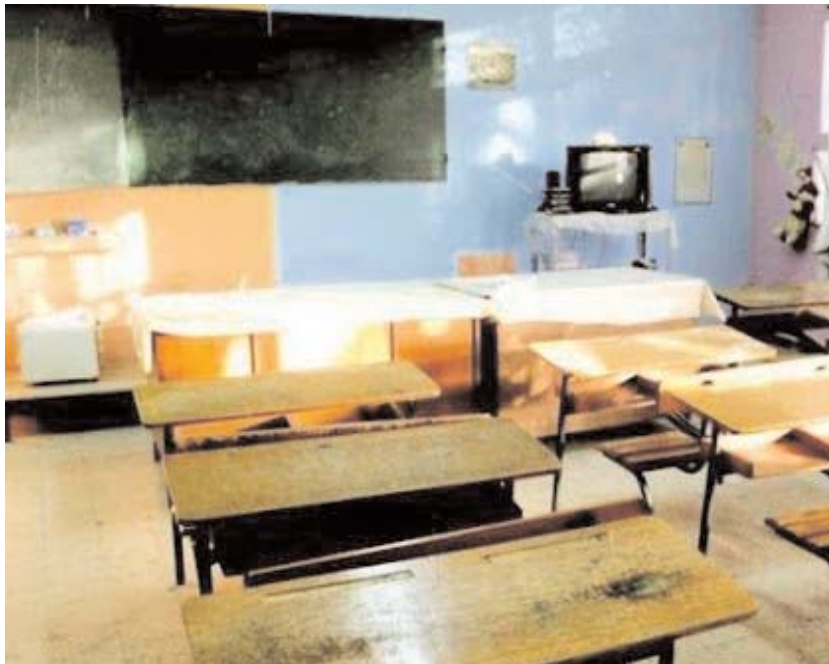
Après plusieurs semaines de grève cyclique

Perturbés, les écoliers du primaire passent les examens

■ A une semaine du début des vacances scolaires d'hiver et après plus de deux mois de grève cyclique de trois jours, les enseignants, de peur de subir des ponctions sur salaires et ne voulant pas rattraper le retard durant les vacances scolaires, ont finalement décidé de faire passer les examens du premier trimestre.

Par Thinhinene Khouchi

Hier, plusieurs enseignants grévistes ont repris les cours et organisé les examens du premier trimestre. En effet, ne voulant pas subir des ponctions sur salaires et rattrapé le retard engendré par leur mouvement de grève et organisé les examens durant les vacances d'hiver, comme proposé par le ministère de l'Education nationale, la majorité des enseignants ont entamé hier les examens du premier trimestre. Perturbés depuis des mois à cause de la grève cyclique de trois jours de leurs enseignants, les élèves ainsi que leurs parents ne savent pas où donner de la tête. «C'est la grève depuis des semaines et les enseignants avaient dit qu'il n'y aura pas d'examens mais d'un jour à l'autre voilà qu'ils vont les faire ! On ne comprend plus rien», nous dira une mère de famille qui s'est retrouvée «pressée» à faire réviser plusieurs leçons à son fils en 4^e année primaire et à un autre en 3^e année primaire. Elle ajoutera : «c'est à chaque fois la même histoire et c'est l'élève qui doit payer». Pour rappel, les examens du premier trimestre étaient prévus du 1^{er} au 5 décembre mais les enseignants du primaire avaient décidé de le boycotter. Mais après une réunion avec le ministère de l'Education nationale, la Coordination des enseignants avait appelé les enseignants à geler leur mouvement et de ne plus tenir des sit-in devant l'annexe du ministère de l'Education



Ph. > D. R.

nationale. Elle a aussi appelé les enseignants à organiser les examens du premier trimestre. En outre, les représentants de la Coordination des enseignants du primaire avaient exprimé leur attachement à leurs revendications et leur mouvement et annoncent la reprise de la grève cyclique de trois jours après les vacances scolaires d'hiver qui débuteront le 19 décembre 2019 et devront prendre fin le 5 janvier 2020. Enfin, après plusieurs réunions avec les représentants

du ministère de l'Education nationale qui ont d'ailleurs échoué, la Coordination appelle pour la énième fois le ministre de l'Education nationale en personne à tenir une réunion avec eux pour trouver des réponses concrètes à leurs revendications. A ce propos, parmi les revendications soulevées par les enseignants, on cite l'amélioration des conditions de travail et les moyens pédagogiques nécessaires, l'uniformisation des fiches

pédagogiques pour les manuels scolaires de tous les niveaux du primaire, limitation des missions des enseignants du primaire au volet pédagogique uniquement et de les dispenser des séances d'éducation sportive ou de surveillance des élèves. Comme ils requièrent la révision du décret exécutif n° 12/240 portant sur le statut principal des corps communs de l'Education nationale, le reclassement, l'augmentation des salaires et la réduction du volume horaire. T. K.

L'analyste politique, Brahim Zitouni

Les tensions accrues du hirak l'ont été en réaction au pillage organisé du pays

Pour l'analyste politique, Brahim Zitouni, il est important que le nouveau président tende la main à tous les acteurs de la vie politique, sans aucune exception, afin qu'il puisse faire face à l'ensemble des problèmes auxquels est confrontée l'Algérie. Expliquant les raisons et les causes de ce mouvement populaire qui dure depuis 10 mois, l'analyste politique, indique que vu les tensions accrues observées ces derniers mois en réaction au pillage organisé du pays, depuis au moins une dizaine d'années, il s'avère important d'éteindre le feu. Rappelant que le nouveau président de la République Abdelmadjid Tebboune, a promis de dialoguer avec le mouvement populaire, le hirak, l'intervenant signale qu'il existe également des forces

sociales exigeantes et un certain nombre de forces politiques qui agissent en dehors de celui-ci. Pour M. Zitouni, le mouvement de contestation populaire a constitué une grande bénédiction, un moment d'émotion exceptionnel, à la hauteur, ajoute-t-il, des exigences historiques des forces de sécurité. Désormais, la priorité consiste à son avis à remettre en ordre de marche les secteurs qui ont été pillés au profit de la « bande » pendant 20 années. Il cite à titre d'exemple et d'une manière plus générale, la Sonatrach, la Sonelgaz et les grandes entreprises publiques,

Comme deuxième point de rupture avec l'ancien système, il convient, souligne-t-il, d'asseoir une économie libérée de la rente pétrolière. Invité de la rédaction de la Chaîne III, l'analyste poli-

tique juge d'autre part, indispensable de rassurer les Algériens. Le meilleur moyen pour le faire est d'informer les Algériens qu'il ne sera pas touché aux subventions liées à leur pouvoir d'achat et à leur sécurité alimentaire. Pour rétablir la confiance entre le peuple algérien et ses gouvernants, cet analyste considère que celle-ci devrait être basée sur des mesures politiques fortes parmi lesquelles il mentionne les réformes constitutionnelles et institutionnelles, intégrant l'ensemble des droits démocratiques du peuple, afin de faire de lui le souverain dans sa maison. Commentant, par ailleurs, le rejet exprimé par le hirak de l'élection présidentielle, il considère qu'il s'agit là de la position d'«idéologues» et de certaines forces politiques «réactionnaires» exis-

tant au sein de celui-ci. Concernant l'élaboration d'une nouvelle Constitution prônée par le nouveau président de la République, Brahim Zitouni propose que soit, partout, organisé «un débat populaire», lors duquel, déclare-t-il, toutes les idées «soient mises sur la table». Pour rappel, Abdelmadjid Tebboune, a promis aux Algériens dans une déclaration faite juste après sa nomination officielle, une réforme profonde de la Constitution qui donnera naissance à une nouvelle République. Une fois élaborée elle sera soumise à un référendum populaire. Cette Constitution passera par un référendum populaire et réduira les prérogatives du président de la République. Il a indiqué encore que la première mouture de cette Constitution sera soumise à des

LA QUESTION DU JOUR

Tripoli : comme un air de Régence

Suite de la page une

Ce que d'ailleurs elle a fait depuis. Ainsi donc, au partage exclusif des ressources pétrolières et gazières à l'est de la Méditerranée entre Tripoli et Ankara, l'Egypte répond par la rupture de ses liens diplomatiques avec Tripoli, un geste bien plus conséquent que le renvoi d'un ambassadeur. Aux dernières nouvelles, le ministre turc des Affaires étrangères faisait savoir que si son pays n'avait pas envoyé de troupes en Libye, c'est pour la bonne raison que Tripoli n'en avait pas encore fait la demande. De là sans doute la décision prise par Khalifa Haftar de relancer sur-le-champ l'offensive sur Tripoli, qui jusque-là marquait le pas, butant sur une résistance insoupçonnée. De sorte que la question se pose de savoir si les Turcs ont parlé d'envoyer des soldats à Tripoli seulement pour dissuader une offensive qu'ils savaient imminente, en manière de bluff autrement dit, ou si au contraire ils étaient déjà parvenus à la conclusion que de toute façon ils ne pouvaient plus s'en dispenser. Dans cette deuxième hypothèse, la suite n'est pas difficile à imaginer. A l'arrivée des troupes turques, Le Caire répondra en ordonnant à ses forces armées de franchir la frontière libyenne. Ce scénario est à ce point plausible que des experts militaires en sont déjà à se demander qui des corps expéditionnaires turc et égyptien serait le plus puissant. Se poser la question, c'est y répondre. Et pour cause, l'armée égyptienne est toute proche, n'ayant qu'une frontière à passer. À la différence de l'armée turque, qui elle, aurait besoin de tous les moyens de l'Otan, dont rien ne dit qu'ils seront le moment venu mis à sa disposition, pour projeter une force équivalente sur le champ de bataille que deviendra alors la Libye. Qui plus est, l'Egypte pourra compter sur des alliés arabes, au premier chef les Emirats, déjà impliqués en Libye, alors qu'on voit mal qui en dehors du Qatar se rangera du côté de la Turquie. Le maréchal Haftar qui a arrêté son offensive sur la demande des Américains a quelques bonnes raisons de la reprendre sans plus attendre.

consultations qui impliqueront la famille universitaire, les intellectuels et toutes les parties de la société. Ensuite, elle sera proposée à la communauté algérienne à l'étranger pour enrichissement. Enfin, elle sera soumise à un référendum populaire. Ce dernier donnera à la Constitution la légitimité dont elle a besoin. Une fois la nouvelle Constitution adoptée, l'Algérie sera effectivement entrée dans une nouvelle République, a-t-il soutenu.

Louiza Ait Ramdane

Dialogue

La prise en charge des aspirations du Hirak au cœur des engagements du président élu

■ Le président de la République élu Abdelmadjid Tebboune s'est engagé, durant sa campagne électorale, à répondre aux aspirations «légitimes» exprimées par le Hirak, qualifiant ce mouvement populaire de «bénédiction» qui a permis à l'Algérie d'«éviter des catastrophes».

Par Samiha Y.

Cet engagement a été réitéré par le président élu dès sa première conférence de presse animée vendredi juste après l'annonce par l'Autorité nationale indépendante des élections des résultats du scrutin au cours duquel il a été conforté avec 58,15% des suffrages exprimés. Èje m'adresse directement au Hirak, que j'ai, à maintes reprises, qualifié de bénédiction, pour lui tendre la main afin d'amorcer un dialogue sérieux au service de l'Algérie, et l'Algérie seule, a-t-il déclaré. Le président élu a souligné, également, que «le Hirak a permis l'émergence de plusieurs mécanismes», citant notamment la création de l'Autorité nationale indépendante des élections qui «a remis l'Algérie sur les rails de la légitimité, la préservant de l'aventurisme et des manœuvres qui ont failli torpiller le peuple algérien». Promettant d'œuvrer à «rendre justice à toutes les victimes de la «ssaba» (bande criminelle), il a estimé, en outre qu'«il est temps de concrétiser les engagements pris lors de la campagne électorale, sans aucune exclusion ou marginalisation, ni intention de vengeance». Assurant qu'il travaillerait avec «toutes les parties pour tourner la page du passé» et aller vers une «Nouvelle République avec un nouvel esprit et une nouvelle approche», M. Tebboune a saisi cette occasion pour rendre hommage à l'Armée nationale populaire (ANP), «digne héritière de



l'Armée de libération nationale (ALN), et à son Haut Commandement», en particulier le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, ainsi qu'aux autres corps de sécurité qui ont «géré la situation avec sagesse et clairvoyance et veillé à la protection absolue du

Hirak». Des réformes qui cadrent avec les revendications du mouvement populaire. La volonté affichée par le premier magistrat du pays à répondre aux aspirations du Hirak a été traduite par les 54 engagements contenus dans son programme électoral, placé sous le thème «Engagés pour le changement, capables de le réaliser» qui vise à l'instauration

d'une «nouvelle République». En effet, le candidat indépendant s'était engagé à «tout entreprendre pour réaliser les attentes et aspirations légitimes portées par le Hirak du 22 février». Dans ce sillage, il avait annoncé une «profonde réforme» de la Constitution, en associant notamment des universitaires, des intellectuels, des spécialistes et des

membres de la communauté nationale établie à l'étranger» pour «une reformulation du cadre juridique des élections, un renforcement de la bonne gouvernance à travers la séparation du monde des affaires de la politique, et une mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics». Parmi les autres priorités du président élu en matière de prise en charge des revendications portées par les acteurs du Hirak, figure aussi la révision de la loi électorale afin de doter, a-t-il souligné, «le pays d'institutions élues légitimement par le biais d'élections honnêtes libérées de l'emprise de l'argent». La composition du prochain gouvernement, qui comprendra des ministres jeunes de moins de 30 ans, constituera également une des réponses aux attentes exprimées par le mouvement populaire. M. Tebboune a promis, par ailleurs, de consolider la liberté de la presse et de soutenir les organisations et associations afin d'édifier une «société civile libre et active en mesure d'assumer sa responsabilité en tant que contre-pouvoir». Persuadé que les 54 engagements pris dans le cadre de son programme électoral, y compris parmi les réformes envisagées dans les domaines socio-économiques et culturel, cadrent avec le «vécu et les revendications du Hirak», le président élu s'est dit convaincu qu'un dialogue «sérieux» entre les Algériens permettra de bâtir «l'Algérie nouvelle».

S. Y./APS

Santé/Études supérieures

Vers la création de diplômes spécialisés en immunologie et allergologie

Le directeur des services de Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le P^r Mohamed El Hadj a annoncé, samedi, la création de diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) en immunologie et allergologie. S'exprimant à l'ouverture du 4^e congrès d'allergologie, organisé sous le slogan «l'Allergie à l'ère moléculaire», le P^r El Hadj a affirmé que «la création d'un DESS en allergologie au profit des médecins généralistes contribuera à l'élargissement de la prise en charge de cette pathologie en nette croissance de par le monde». De son côté, le ministre de l'Emploi, du travail et de la sécurité sociale et président d'honneur de l'Académie algérienne d'allergologie (AAA), le P^r Hassan Tidjani Haddam, a salué le rôle de cette académie en matière de formation, de recherche scientifique et de thérapie, en vue de réduire les cas d'asthme et de rhinites.

S'appuyant sur les données avancées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le ministre a fait savoir que les Allergies occuperaient, à l'avenir, la quatrième place dans la liste des maladies chroniques, en raison de l'augmentation des facteurs de risque à l'instar de la pollution de l'air et la pollution industrielle, outre le changement du mode de vie et le recours aux produits chimiques. Il a appelé les spécialistes dans ce domaine à accorder davantage d'importance aux allergies détectées

notamment dans l'imagerie médicale pour éviter qu'elles ne se développent en maladie chronique, affirmant que la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) garantissait une couverture sanitaire globale aux assurés sociaux et ayants droit. La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati a annoncé l'installation, en 2020, d'un système de purification de l'air au niveau des grandes villes du pays en vue de lutter contre la pollution environnementale et

aider les habitants à respirer un air pur, précisant que l'opération «Samae Safia» lancée à Alger, ces dernières années, est à l'arrêt en raison de l'absence d'équipements de maintenance. De son côté, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Salim Raouf Bernaoui a appelé les spécialistes à encourager les différentes franges de la société à la pratique du sport. Dans le même cadre, la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a appelé à accorder davantage

d'importance à la prise en charge des allergies notamment chez les personnes âgées. Pour sa part, le président de l'AAA, le Professeur Réda Djidjik a fait savoir que ces pathologies coûtent à l'Etat l'équivalent des coûts des maladies du VIH/sida (syndrome d'immunodéficience acquise) et de la tuberculose réunies, précisant que ces maladies connaîtront une augmentation de leur prévalence, en raison de la multiplication des facteurs de risque.

Ouali Y.

Maghreb arabe

Lancement prochain d'une Union des ordres nationaux de comptabilité et d'audit

Les ordres nationaux de la comptabilité et d'audit dans les pays du Maghreb arabe concluront, la semaine prochaine, en Tunisie, un memorandum d'entente, en vue du lancement d'une Union maghrébine des ordres nationaux de comptabilité et d'audit, à l'initiative de la Compagnie des comptables de Tunisie. S'inscrivant dans le cadre du renforcement de l'unité des pays du Maghreb

arabe, cette Union vise à unifier les corporations de la comptabilité et d'audit dans la région, à développer ce métier à l'échelle locale et internationale et à impulser l'échange des expériences et des expertises entre les professionnels de cette activité. Prendront part à la cérémonie de signature du memorandum d'entente, les représentants de la Compagnie des comptables de

Tunisie, les Ordres des experts-comptables de Tunisie, du Maroc, de l'Algérie et de la Mauritanie ainsi que la Chambre algérienne des commissaires aux comptes et le Syndicat des comptables et des auditeurs libyens. Une conférence de presse sera organisée le 18 décembre, à Tunis, pour annoncer la naissance de cette instance.

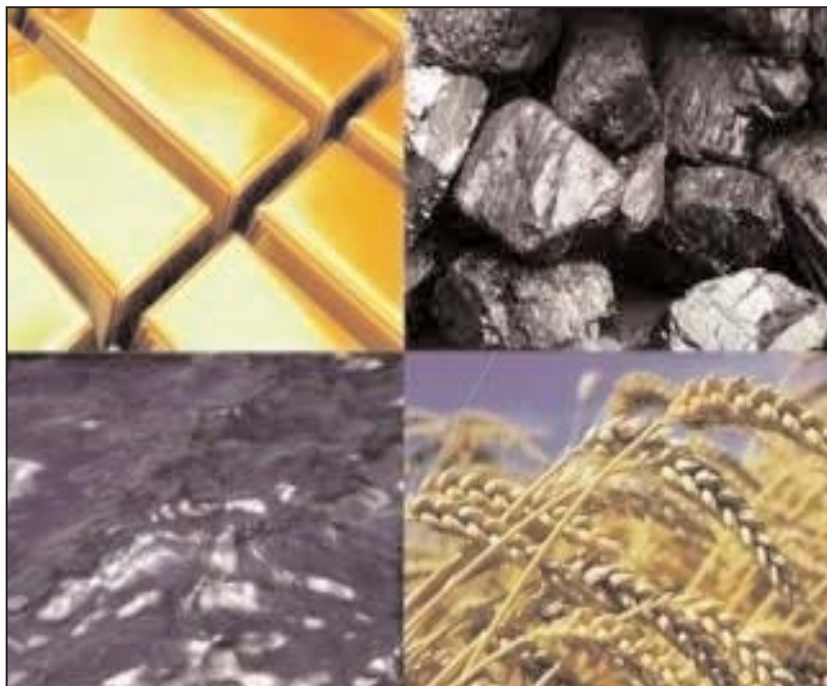
R. M.

Tendance haussière des cours mondiaux

■ Les cours mondiaux des matières premières ont connu, la semaine écoulée, une tendance haussière. Les prix du maïs et du soja cotés à Chicago ont progressé après l'annonce d'un accord commercial préliminaire entre Pékin et Washington. Ceux du blé ont aussi fini en hausse.

Par Salem K.

Le compromis auquel sont parvenus les deux premières économies mondiales, après 19 mois d'un féroce bras de fer commercial, prévoit notamment l'engagement par la Chine de faire des achats «substantiels» de biens et services américains au cours des prochaines années, selon un communiqué du représentant américain au commerce (USTR). Donald Trump a estimé que les achats de produits agricoles par Pékin devraient atteindre 50 milliards de dollars. Un tel montant n'a pas été confirmé par les autorités chinoises. Le soja, dont Pékin est le



premier importateur mondial, et, dans une moindre mesure, le maïs pourraient faire partie des produits dont les exportations bénéficient le plus des avancées commerciales. «Même si les Chinois achètent 30 milliards de dollars de produits agricoles, ce serait une augmentation par rapport à ce qu'ils dépensaient avant l'entrée en vigueur des premières surtaxes», observe

Brian Hoops, analyste. En 2017, les exportations américaines de produits agricoles s'élevaient à 19,5 milliards de dollars avant de chuter à 9,2 milliards de dollars en 2018. Si on y inclut également les produits «liés à l'agriculture» comme les spiritueux, l'éthanol ou les produits de l'exploitation forestière, les exportations sont descendues de 24 milliards en 2017 à 13,2 milliards

en 2018. Le blé a de son côté continué sa progression entamée mercredi après la baisse des prévisions de stocks de fin de campagne dans un rapport mensuel du ministère américain de l'Agriculture. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars, le plus échangé, a terminé vendredi à 3,8100 dollars contre 3,7775 dollars jeudi (+0,86%). Le boisseau de blé

pour livraison en mars, le plus actif, a fini à 5,3250 dollars contre 5,3025 dollars à la précédente clôture (+0,42%). Le boisseau de soja pour livraison en janvier, le plus échangé, s'est établi à 8,9825 dollars contre 9,0750 dollars la veille (+1,03%), atteignant son niveau le plus haut en près d'un mois. Le cuivre a progressé cette semaine, porté par l'accord commercial en vue entre Washington et Pékin, atteignant vendredi 6 214,50 dollars la tonne, soit un niveau plus haut depuis mai dernier. Vendredi, la Chine a annoncé un accord préliminaire avec les Etats-Unis et précisé que les deux pays supprimeront «par étapes» leurs droits de douane punitifs. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6 122,50 dollars vendredi, contre 5 990 dollars le vendredi précédent à la clôture. L'aluminium valait pour sa part 1 767,50 dollars la tonne, contre 1 765 dollars sept jours auparavant. Le palladium est monté cette semaine à des niveaux jamais atteints par le passé, ni même par l'or, culminant vendredi à 1 982,01 dollars l'once. Depuis le début d'année, le métal a grimpé de plus de 55%. «Même si nous considérons cette hausse de prix comme exagérée, il n'y a aucun signe d'une fin en vue», a commenté M. Briesemann, analyste. Le palladium est utilisé dans l'industrie pour réduire les émissions polluantes, notamment dans l'automobile. C'est également le cas du platine, mais celui-ci était surtout utilisé dans les véhicules diesel, il a souffert ces dernières années de la désaffection des consommateurs pour ce type de véhicule après le scandale Volkswagen. Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de palladium valait 1 931,85 dollars vendredi, contre 1 879,69 dollars à la fin de la semaine précédente. L'or, pour sa part, a légèrement progressé, s'échangeant à 1 473,08 dollars l'once, contre 1 460,16 dollars vendredi dernier.

S. K. /APS

Commerce

La Chine suspend des taxes supplémentaires sur des produits américains

La Chine a suspendu les taxes douanières supplémentaires sur des produits américains qui devaient entrer en vigueur hier, après l'annonce vendredi par Pékin et Washington d'une trêve dans leur guerre commerciale. La Chine suspend l'entrée en vigueur de taxes de 10% et 5% sur certaines importations américaines, et «elle continue de suspendre des taxes supplémentaires sur les automobiles et les pièces détachées fabriquées aux Etats-Unis», a déclaré dimanche le ministère chinois des Finances. Cette mesure

fait suite à l'annulation par le président américain Donald Trump de nouvelles taxes annoncées sur les produits chinois, dans le cadre de l'accord préliminaire entre les deux pays. Le ministère chinois du Commerce a annoncé vendredi qu'il avait conclu avec les Etats-Unis un accord préliminaire qui prévoit un retrait progressif des droits de douane et la protection des droits relatifs à la propriété intellectuelle. Les deux parties doivent encore signer cet accord, une percée majeure dans l'affrontement entre les deux plus grandes

économies du monde qui dure depuis 21 mois. En plus des droits de douane déjà existants, M. Trump avait précédemment menacé d'imposer dimanche une taxe de 15% sur quelque 160 milliards d'exportations chinoises, parmi lesquelles l'électronique et les vêtements. La Chine avait annoncé qu'elle répliquerait par une taxe de 25% sur les automobiles américaines et une taxe de 5% sur les pièces détachées automobiles – des taxes qui avaient été suspendues plus tôt en 2019 dans un geste de bonne volonté. Salem K.

Inde

Prévisions de croissance économique en baisse pour 2019-2020

L'agence internationale de notation financière «Moody's» a abaissé, récemment, à 5,6% ses prévisions de croissance pour l'Inde pour la période 2019-2020, contre 7,4% en 2018. L'agence s'attend à ce que la croissance économique reprenne en 2020 et 2021 à 6,6% et 6,7% respectivement, notant que la croissance économique du PIB de la troisième économie de l'Asie a ralenti

depuis la mi-2018, passant de près de 8% à 5% au deuxième trimestre (avril-juin) de 2019 avant de chuter à 4,5% au cours du trimestre juillet-septembre. Les mesures prises dernièrement par le gouvernement notamment la réduction d'impôt sur les sociétés, la recapitalisation des banques, les plans de dépenses au profit des infrastructures et le soutien au secteur automobile ne répondent pas directement à la

faiblesse générale de la demande de consommation, qui est le principal moteur de l'économie, fait observer l'agence. «Bien que nos prévisions de base prévoient une reprise de la croissance économique, toutefois, il y a lieu de signaler des risques à la baisse dus notamment au repli de la création de l'emploi qui pèse sur la consommation des ménages», a ajouté le rapport. Le rapport s'attend éga-

lement à ce que les impayés sur les prêts automobiles augmentent au cours des prochains trimestres, car le ralentissement économique limiterait la demande de transport de marchandises et exercera une pression sur les taux de fret. Les ventes de véhicules utilitaires en Inde ont diminué de 22,95% au cours du semestre clos le 30 septembre 2019 par rapport à la même période en 2018. A. O.

Vietnam

Le commerce extérieur dépasserait les 500 milliards de dollars en 2019

Le chiffre d'affaires du commerce extérieur du Vietnam devrait dépasser 500 milliards de dollars US en 2019, selon le ministère vietnamien de l'Industrie et du Commerce. Le chiffre d'affaires total import-export entre janvier et novembre

a été estimé à 472 milliards de dollars, a précisé le ministère, ajoutant que le pays de l'Asie du Sud-Est a exporté pour 241,7 milliards US de marchandises, soit une augmentation de 7,9% en glissement annuel, contre 230,7 milliards US d'importa-

tions, en hausse de 6,6% par rapport à la même période de l'année passée. Ces chiffres ont été réalisés dans le contexte d'une économie mondiale atone en raison de l'augmentation des risques, des défits et du protectionnisme commercial, a expli-

qué la même source. A ce jour, le Vietnam a rejoint 16 accords de libre-échange (ALE), dont 12 qui sont entrés en vigueur, notamment l'accord global et progressif de partenariat transpacifique (CPTPP). Le Vietnam est classé 39e parmi 160 pays

dans l'indice de performance logistique (IPL) en 2018, en hausse de 25 places par rapport à il y a deux ans. Il est 3e de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

R. E.

Mila

Démolition «prochaine» de près de 390 logements construits en amiante



■ Un total de 387 logements de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) construits en amiante dans la wilaya de Mila, seront «prochainement» démolis conformément à l'instruction interministérielle visant à éliminer et remplacer toutes les bâtisses contenant de l'amiante, a-t-on appris du directeur local de l'OPGI.

Par Nassima A.

Supervisée par l'OPGI en collaboration avec d'autres secteurs concernés, l'opération de l'élimination de ces logements préfabriqués dans la wilaya de Mila, est actuellement en phase de préparation des actes de résiliation de propriétés de ces habitations, a indiqué Youcef Laâouar,

précisant que cette démarche, menée en coordination avec les services des daïras concernés, intervient en application des orientations du gouvernement. Dans la wilaya de Mila, les bâtisses contenant de l'amiante sont réparties entre 187 logements au chef-lieu de wilaya, à savoir dans les quartiers «Laâbi» et «Chartioua», ainsi que dans les communes de Chelghoum Laid (100 unités), Telaghma (50 unités) et Grarem Gouga (50), a-t-on fait savoir de même source. Les citoyens concernés par le remplacement de ces logements doivent déposer leur dossier auprès des services concernés avant la fin de l'année en cours, selon M. Laâouar, soulignant que plus de 40 citoyens ont bénéficié, à ce jour, d'aides financières pour construire de nouveaux logements. Les opérations d'éradication de ce genre de logements ont été effectuées en présence des services de la direction de l'environnement et les services techniques des communes concernées en vue d'éliminer l'amiante conformément aux mesures de sécurité, a assuré le directeur de l'OPGI de Mila.

N. A./APS

Samy Y.

Mostaganem

350 millions DA pour la réfection des bâtiments de l'université centrale

Une enveloppe de 350 millions DA a été consacrée à la réfection des bâtiments de l'université centrale sise au centre-ville de Mostaganem, a-t-on appris du recteur de l'université «Abdelhamid Ibn Badis», Mustapha Belhakem. La restauration de la bâtisse a été lancée dernièrement pour toucher deux blocs sur quatre en préservant leur architecture, a-t-on indiqué, signalant qu'un bureau spécialisé en patrimoine a été chargé de l'étude tandis que les travaux ont été confiés à une entreprise ayant déjà effectué une restauration similaire dans le centre ville de Mostaganem. M. Belhakem a déclaré que les travaux seront livrés avant la prochaine

rentrée universitaire 2020/2021 pour entreprendre dès lors les travaux de réfection des bâtiments restants de ce site, ajoutant que les autres structures, dont l'ex institut technologique d'agronomie (ITA) feront également l'objet de restauration. Selon des sources historiques, les autorités de colonisation française avaient effectué en 1884 de tels travaux sur les bâtiments à caractère arabo-musulman. Après l'Indépendance, les bâtiments ont abrité l'ITA, puis le centre universitaire et enfin le siège principal de l'université de Mostaganem. Par ailleurs, l'université de Mostaganem a fait l'objet récemment de plusieurs opérations de modernisation de

ses structures, dont les projets de réalisation de trois nouveaux amphithéâtres au niveau de l'ancien institut des travaux publics, à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et l'université centrale, a rappelé M. Belhakem, ajoutant qu'un projet de réalisation d'un restaurant universitaire central a été inscrit et le choix de son site est en cours. L'université de Mostaganem compte un effectif de 29 000 étudiants répartis sur neuf facultés, un institut d'éducation physique, une Ecole nationale supérieure des enseignants et une autre d'agronomie répartis sur 10 sites et sept cités et résidences universitaires.

Oran

1 400 fonctionnaires des collectivités locales concernés par la permanisation

Mille quatre cent fonctionnaires des collectivités locales placés dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) dans les différents services de la wilaya d'Oran, de ses neuf daïras et de ses 26 communes, sont concernés par l'opération de permanisation décidée par le gouvernement, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Il s'agit de fonctionnaires qui travaillaient depuis plus de 8 ans avec un contrat à durée déterminée (CDD) et qui viennent d'avoir un nouveau statut en bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée (CDI), a expliqué le directeur de l'administration locale de la wilaya, Abdelmalek Khifer, précisant que la permanisation des fonctionnaires entre dans le cadre du décret exécutif n° 19/336 du 8 décembre 2019 relatif à l'insertion des bénéficiaires du DAIP. L'opération de permanisation touchera, dans une première phase au titre de l'année 2019, un effectif de 120 fonctionnaires de différentes catégories qui travaillaient depuis plus de 8 ans dans les services des collectivités locales, à savoir les 26

communes et les services de la wilaya, a ajouté le même responsable. Le restant des effectifs, des fonctionnaires des collectivités locales placés dans le cadre du DAIP pour une période allant de 3 à 8 ans, sera confirmé à son poste durant les années 2020 et 2021, a-t-il indiqué à l'APS en marge d'une cérémonie de remise symbolique de décisions de confirmation à 25 fonctionnaires des services de la

wilaya et des communes d'Oran, Es-Sénia, El Kerma, Bousfer et Sidi Chahmi, organisée au siège de la wilaya, en présence du wali d'Oran, du secrétaire de wilaya de l'Union générale des travailleurs algériens, du président de l'APW d'Oran, du directeur de wilaya de l'emploi et d'élus locaux. Le wali a salué, à l'occasion, les efforts consentis par les jeunes fonctionnaires, agents et administrateurs, qui «ont, malgré

la vulnérabilité de leur statut, servi avec abnégation leur pays et accompagné les responsables locaux», notamment en matière de modernisation de l'administration, soulignant que «leur expérience est un acquis et un plus pour l'administration». En outre, il a appelé la direction de l'administration locale à veiller au respect des procédures de cette opération pour insérer avec diligence un plus grand nombre de

personnels. Pas moins de 1.364 jeunes insérés dans le cadre du DAIP depuis plus de 8 ans, tous contrats confondus, seront titularisés dans le cadre du décret exécutif 19/336 du 8 décembre 2019, a déclaré à l'APS le directeur de wilaya de l'emploi, Fayçal Saïdi, en faisant remarquer que 2 428 autres fonctionnaires totalisant de 3 à 8 années de travail seront titularisés durant l'année 2020 et 2021.

A. O.

Tissemsilt

Réception de plus de 20 projets de développement en zones montagneuses

Pas moins de 22 projets de développement des zones montagneuses ont été réceptionnés dernièrement dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris de la conservation des forêts. Des cadres de la conservation ont indiqué, lors d'expositions organisées à l'occasion de la journée mondiale des montagnes que ces projets inscrits dans le programme de développement des régions montagneuses portent sur l'aménagement de 10 sources d'eau, le fonçage de 30 puits destinés à l'abreuvement du bétail et l'irrigation des arbres fruitiers, en plus de la correction torrentielle sur 6 000 mètres cubes. Plus de 300 hectares d'arbres fruitiers dont les oliviers et les figues ont été plantés, en plus de

120 ha d'arbres forestiers dont le pin d'Alep et l'eucalyptus et 20 ha de figues de barbarie. Dans le cadre de cette opération, plus de 400 familles vivant dans les zones rurales montagneuses de la wilaya ont bénéficié de 1 000 ruches pleines et de plus de 5 000 plants d'oliviers, de figuiers, d'amandiers et de grenadiers, selon la même source, signalant que ces projets ont ciblé les communes montagneuses de la wilaya dont notamment Boukaid, Lazharria, Lardjem, Melaab, Sidi Slimane et Bordj Bounaama. Ces actions de développement, qui ont permis la création d'environ 2 000 emplois permanents et temporaires, permettent à la population d'améliorer son cadre de vie et de l'aider à créer

des projets de développement. D'autre part, il est prévu le lancement prochain de nombreux projets de développement dans les zones montagneuses de la wilaya, notamment ceux d'ouverture d'environ 90 kilomètres de pistes forestières, de plantation de plus de 100 ha d'arbres fruitiers et d'aménagement de cinq sources d'eau. Ces expositions, initiées par la conservation des forêts mettent en exergue, des produits réputés dans les zones montagneuses de Tissemsilt dont le miel, les olives, ustensiles en poterie et en bois et des photos de la mine de baryte de Boukaid et l'étude portant sur création d'une forêt dans la région d'Ain Antar.

R. R.

Sahara occidental

L'ONU réaffirme ses responsabilités envers le peuple sahraoui et son droit inaliénable à l'autodétermination

■ L'Assemblée générale des Nations unies a adopté une nouvelle résolution par laquelle elle a réaffirmé ses responsabilités envers le peuple sahraoui et son droit inaliénable à l'autodétermination, réitérant son soutien au processus politique mené par l'organisation internationale, pour le règlement de la question du Sahara occidental.

Par Fella Y.

La Commission des questions politiques spéciales et de décolonisation (4^e Commission) relevant de l'ONU a adopté cette recommandation, en octobre dernier, sous le titre «*Mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux*». Suite à l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU de cette résolution, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Ould Salek, a indiqué que «*les Nations unies et l'Union africaine (UA) doivent arriver à la conclusion que l'occupant marocain ne se soucie pas des décisions internationales et ne respecte pas ses engagements signés avec la partie sahraouie, sous leurs auspices et par conséquent, ils doivent l'obliger à mettre un terme à son occupation illégale de parties du territoire de la République sahraouie et à respecter ses frontières reconnues internationalement*». Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), M. Ould Salek a affirmé que le monde «*reconnait à l'unanimité que le Maroc empêche la Minurso (Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) d'organiser un référendum d'autodétermination, car étant convaincu de l'attachement du peuple sahraoui à son droit à l'in-*

dépendance pour lequel il a sacrifié de nombreux chouhada». «*Le peuple sahraoui assumera sa responsabilité dans sa défense légitime et n'acceptera pas davantage d'atmolements visant à détourner la question sahraouie de son processus et son statut juridique*».

Les décisions de l'ONU se renforcent par de nouvelles résolutions

Le vote à l'unanimité par l'AG de l'ONU qui englobe 193 pays vient concrétiser l'attachement de la Communauté internationale à la légitimité de la cause du Sahara occidental concerné par la nouvelle résolution adoptée, car étant une question de décolonisation. Cette recommandation adoptée par l'AG de l'ONU en charge des questions de décolonisation, vient également réitérer la position de la Communauté internationale qui ne reconnaît au Maroc aucune souveraineté sur le Sahara occidental et à un moment où la France œuvre à exercer une forte pression sur le Conseil de sécurité, menaçant même de recourir au droit de veto contre le projet de résolution présenté par les Etats Unis en 2013, qui appelle à élargir les missions de la Minurso pour englober la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés et



l'établissement des rapports y afférents. La Commission des questions politiques spéciales et de décolonisation (4^e Commission) relevant de l'ONU a adopté, en octobre passé, une résolution par laquelle elle a réaffirmé «*ses responsabilités envers le peuple du Sahara occidental*» et demandé au Comité spécial en charge de la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux

peuples coloniaux de poursuivre l'examen du cas du Sahara Occidental et de soumettre un rapport à l'AG lors de sa 75^e session. Dans sa 74^e session à New York, la 4^e Commission a réaffirmé, dans sa résolution qui a été adoptée à l'unanimité par 193 pays, le droit irrévocable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies

et la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations unies du 14 décembre 1960 contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. La 4^e Commission a également appelé le Secrétaire général à présenter à l'AG lors de sa 75^e session un rapport sur la mise en œuvre de cette décision.

F. Y./APS

Tunisie

L'UGTT appelle les formations politiques à surmonter leurs divergences

Le secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) a appelé les acteurs politiques et les partis, en particulier ceux représentés au Parlement, à surmonter leurs divergences politiques et à «*accélérer la formation du nouveau gouvernement pour sauvegarder le pays*», selon l'agence tunisienne TAP. «*La responsabilité nationale dicte la formation d'un gouvernement dans les plus brefs délais, car la situation ne peut plus attendre*», a-t-il dit en marge d'une cérémonie organisée à l'hôpital universitaire, Fatouma-Bourguiba. Il a estimé que la requête formulée par le chef du gouvernement désigné, Habib Jemli, de lui accorder un mois supplémentaire pour former le nouveau gouvernement, signifie qu'il fait face à de grandes difficultés. Le chef du gouvernement désigné, Habib Jemli, a déclaré, au terme d'un entretien au Palais de Carthage avec le président Kais Saïed, avoir demandé au président de la République de prolonger le délai d'un mois, expirant dimanche, pour former le gou-

vernement. M. Jemli a expliqué, selon un communiqué publié par la présidence, qu'il avait besoin d'un délai supplémentaire, soulignant son souhait que le gouvernement soit formé au plus tôt pour le présenter au Parlement.

Renforcement des unités militaires sur les frontières avec la Libye

La Tunisie a décidé de renfor-

cer ses unités de sécurité et militaires sur la frontière avec la Libye au vu de la situation dans ce pays, a indiqué le ministère de la Défense tunisien. «*Les militaires ont été appelés à plus de prudence et à renforcer leur présence au niveau des postes frontières Dhehiba et Ras Jedir et à utiliser les systèmes de contrôle électronique afin d'intercepter tout mouvement suspect*», a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué repris par

des médias. Pour sa part, le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Kahled Hayouni, a expliqué dans la presse locale de samedi que «*les unités de l'armée et de la sécurité sont en état d'alerte*». «*Les unités de sécurité et militaires tunisiennes sont désormais en état d'alerte élevée et prêtes à faire face à toute situation d'urgence*», a indiqué M. Hayouni, cité par le quotidien électronique Al-Sabah News. «*Les unités sécuritaires et mili-*

tares sont également dans un état de vigilance constante, avec un minutieux déploiement aux frontières terrestres et maritimes avec la Libye, dans le cadre du suivi de la situation sur le terrain», a-t-il ajouté. La Tunisie partage une longue frontière avec la Libye d'où beaucoup de citoyens essayent de rejoindre la Tunisie à la moindre détérioration de la situation sécuritaire.

Sabiha O./R.M.

Mauritanie

Rassemblement pour exiger le retour des exilés politiques

En Mauritanie, près d'un millier de personnes ont participé à un «*sit-in*» devant la présidence de la République pour exiger le retour des exilés politiques du régime de l'ancien chef de l'Etat Mohamed Ould Abdel Aziz. Parmi ces exilés, des journalistes, des blogueurs, des artistes et des hommes d'affaires. L'ancien régime les avait accusés de crimes économiques et d'atteinte à la sûreté de l'Etat avant d'engager des poursuites judiciaires contre eux en 2017. Accusations sans fondement selon leurs familles et avocats qui ont toujours dénoncé un acharnement politique et ont demandé la levée des poursuites

judiciaires. «*Je suis venu à cinq heures du matin pour participer activement à cette manifestation contre l'injustice. Nous voulons que nos frères rejoignent la patrie sans délai. Ils sont arbitrairement contraints à l'exil du fait d'un régime qui n'est plus là. Aucun d'eux n'a tué ou volé. Cela doit être réparé*», estime Naji, un manifestant.

Pas d'ouverture sans retour d'exil pour les manifestants

La demande de Naji est reprise par l'artiste et ancienne sénatrice Malouma Mint El

Meidah. Elle interpelle le nouveau président mauritanien : «*Ce président aujourd'hui, Mohamed Ould Ghazouani, a commencé à faire une ouverture à tout le monde, il veut que tout le monde soit content et cette ouverture là n'existe pas tant que les citoyens sont exilés*».

À l'origine de cette série d'accusations, on retrouve le dossier Bouhamatou, du nom de l'homme d'affaires accusé par l'ancien pouvoir d'avoir orchestré à partir de l'étranger une campagne contre le référendum de 2017.

RFI



Liban

Des dizaines de blessés dans les heurts de samedi soir à Beyrouth

■ Des dizaines de personnes ont été blessées dans des heurts survenus samedi soir à Beyrouth, parmi les plus violents depuis le début du mouvement de contestation en octobre, les forces de sécurité ayant fait usage de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc.

Par Rosa C.

La ministre de l'Intérieur Raya el-Hassan a réclamé hier aux Forces de sécurité intérieure l'ouverture d'une enquête «rapide et transparente» afin de déterminer les responsabilités dans ces violences. A deux jours de consultations parlementaires organisées pour tenter de nommer un nouveau Premier ministre, des dizaines de manifestants s'étaient rassemblés samedi dans le centre de la capitale pour dénoncer de nouveau la classe politique dans son ensemble et réclamer un gouvernement de technocrates et d'indépendants.

Les heurts ont éclaté quand des manifestants ont tenté de franchir un barrage de police bloquant l'entrée d'une avenue menant au Parlement, avant de se poursuivre ailleurs en centre-ville. La Croix-Rouge libanaise a transporté 15 blessés vers des hôpitaux et soigné 37 personnes sur place, selon un nouveau bilan communiqué à l'AFP par un responsable de l'organisation, Rodney Eid. Samedi soir, l'organisation avait rapporté des évanouissements, des personnes souffrant de difficultés respiratoires et d'autres touchées par des jets de pierres. Les blessés étaient des civils mais aussi des membres des

forces de sécurité. De son côté, la défense civile libanaise a annoncé sur Twitter avoir «transporté 36 blessés vers des hôpitaux», tandis que 54 personnes ont été soignées sur place. Un photographe de l'AFP a vu samedi soir des membres de la sécurité du Parlement, habillés en civil, matraquer des manifestants. La police anti-émeutes a tiré des balles en caoutchouc et les manifestants ont jeté des pierres, selon la même source. Les manifestants ont notamment scandé des slogans contre le président du Parlement Nabih Berri et le chef du gouvernement démissionnaire Saad Hariri. Ces violences sont parmi les plus significatives depuis le début le 17 octobre d'une contestation inédite au Liban contre la classe dirigeante, jugée corrompue et incompétente. Les manifestations se sont globalement tenues dans le calme mais, ces dernières semaines, les accrochages se sont multipliés. En réclamant une enquête hier, la ministre de l'Intérieur a évoqué la présence de personnes «infiltrées» et mis en garde les contestataires contre «des parties» qui tenteraient d'«instrumentaliser» les manifestations pour provoquer une «confrontation» avec les forces



R. C. / A. P.

de l'ordre, sans les nommer. Sur son compte Twitter, Diala Haidar, qui travaille sur le Liban pour Amnesty international, a dénoncé un «usage excessif de la force» par les forces de sécurité, évoquant la présence d'hommes en civil, certains masqués, attaquant les manifestants et les interpellant aux côtés des forces de sécurité. Les Forces de sécurité intérieure ont annoncé tôt hier sur Twitter une vingtaine de blessés dans leurs rangs, qui ont dû être transportés vers des

hôpitaux, d'autres ayant été soignés sur place. Sous la pression de la rue, le Premier ministre Saad Hariri a démissionné le 29 octobre, mais son gouvernement continue de gérer les affaires courantes. Jusqu'à présent, les principaux partis du pays n'ont en effet pas réussi à s'entendre sur un successeur et la formation du nouveau cabinet pourrait s'éterniser, dans un pays au bord de l'effondrement économique.

R. C.



Commentaire

Antisémitisme

Par Fouzia Mahmoudi

Jean-Luc Mélenchon est-il sur le point de devenir le Jeremy Corbyn français ? Ce dernier, dirigeant du Labour britannique, Parti des travailleurs, est depuis quelques années accusé dans son pays de véhiculer une parole antisémite, devenu habituelle d'une certaine rhétorique d'extrême-gauche. Aujourd'hui dans l'Hexagone c'est le président de La France Insoumise qui commence à être pointé du doigt pour des récentes déclarations qui sèment le doute sur un possible antisémitisme. Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a dénoncé les «propos inadmissibles» de Mélenchon, qui avait critiqué ses «ukases» et son «communautarisme» en commentant le résultat des élections britanniques. Ces déclarations «relèvent d'un amalgame aussi choquant que surprenant : quel lien existe-t-il entre le Crif et les élections britanniques ?», note le président du Crif, Francis Kalifat, dans un communiqué publié samedi soir sur Twitter, en estimant que Mélenchon «tombe dans une dérive complotiste qui en dit long sur l'évolution de sa pensée». «Les propos inadmissibles d'un Mélenchon à la dérive, avide de visibilité médiatique, sont inspirés d'une rhétorique vichyste du complot juif», ajoute-t-il. Mélenchon avait évoqué le Crif dans un post de blog commentant la défaite historique du travailliste Jeremy Corbyn, accusé pendant la campagne de manque de fermeté face à l'antisémitisme au sein de sa formation du Labour. «Retraite à points, Europe allemande et néolibérale, capitalisme vert, génuflexion devant les ukases arrogants des communautaristes du Crif : c'est non», a écrit Mélenchon. Il y regrette que Corbyn, qui a selon lui «passé son temps à se faire insulter et tirer dans le dos» y compris dans son propre camp, ait «composé au lieu de riposter». «Il a dû subir sans secours la grossière accusation d'antisémitisme à travers le grand rabbin d'Angleterre et les divers réseaux d'influence du Likoud (parti d'extrême droite de Netanyahu en Israël). Au lieu de riposter, il a passé son temps à s'excuser et à donner des gages. Dans les deux cas il a affiché une faiblesse qui a inquiété les secteurs populaires», a expliqué Mélenchon. Le chef de file de La France Insoumise voulait par ces mots dire qu'il ne se laisserait «pas influencer par des lobbys quels qu'ils soient, financiers ou communautaristes», a ensuite précisé son entourage. Le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a critiqué samedi sur Twitter des propos «choquants et inappropriés à notre débat républicain». «La haine et le complotisme se nourrissent de sous-entendus douteux et de préjugés nauséabonds. La République est toujours plus forte quand elle est rassemblée», a-t-il ajouté. Ainsi le divorce semble bien acté entre LFI et les instances juives françaises qui de leur côté dénoncent depuis longtemps déjà l'antisémitisme sourd d'une extrême-gauche française toujours plus belliqueuse. Reste à voir comment ce nouveau tournant pour Mélenchon se traduira dans les urnes. Le président de LFI attend la prochaine présidentielle et semble déterminé à contredire ceux qui annoncent déjà un nouveau duel de Macron et de Le Pen au second tour en 2022. Pas certain toutefois que sa stratégie soit la meilleure alors qu'en France ce sont plus que jamais les questions de sécurité et d'immigration qui semblent poser problème à une frange toujours plus grande de la population. F. M.

Afghanistan

L'héritage mortel d'une guerre qui s'est achevée il y a 30 ans

«Nous payons toujours le prix de cette guerre», soupire Gholam Mahaiuddin, la voix triste alors qu'il raconte sa découverte il y a quelques mois du corps de son fils Moujtaba, 14 ans, déchiété par une munition datant de l'invasion soviétique de l'Afghanistan. «On savait que la montagne était dangereuse, qu'il y avait des mines, mais on ne les trouvait pas, elles étaient enterrées dans le sol avec les pluies», regrette ce travailleur de 44 ans, qui habite une pauvre maison de pisé sur la route traversant la province de Bamiyan, dans le centre du pays. Gholam Mahaiuddin a un vif souvenir de la guerre avec les Soviétiques, qui a duré de 1979 à 1989: «J'apportais du thé et du pain aux moujahidines», raconte-t-il. Ces derniers montaient des embuscades contre les forces cheminant dans la vallée depuis les montagnes surplombant le village d'Ahangan. Un chemin, maculé de peinture blanche par les démineuses du Danish Demining Group (DDG), mène à leurs anciens postes de combat... ainsi qu'à la zone bombardée par les forces soviétiques, où Moujtaba a trouvé la mort avec deux camarades, de 12 et

14 ans. Un beau jour de mai dernier, le 17, tous trois sont partis chercher des baies, dans ce décor idyllique de montagnes couleur anis et chocolat, coiffées de neige pour les plus hautes. Aucun n'est revenu. Les villageois sont partis à leur recherche le lendemain. «Mon fils n'avait plus que le torse et la tête», se souvient son père, le regard humide mais sans ciller. «C'est le dernier champ de bataille que nous nettoions à Bamiyan, il date de 1986», explique Habib Noor, responsable du DDG pour la province. Bamiyan, une région très majoritairement peuplée de Hazaras chiites et relativement épargnée par le conflit meurtrier entre talibans et pouvoir, qui déchire le reste de l'Afghanistan, sera bientôt la première des 34 du pays dont toutes les zones contaminées auront été nettoyées. A Ahangan, le DDG a récupéré 26 engins. «Nous avons exploré la zone avec les informations de la population, en trouvant des habitants qui avaient combattu là-haut», dit Habib Noor. Sous un ciel bleu vif, un drapeau de même couleur indique la position de l'équipe de huit démineuses, avec leur médecin et un

chef d'équipe. Elles sont vêtues d'un treillis vert pâle et d'une longue protection pare-éclats bleu clair. Avec des gants noirs pour se protéger du froid piquant. Le travail s'effectue dans un silence troublé par le seul cri des corneilles et le bourdonnement du détecteur de mines. Sur 31 hectares, les collines sont sillonnées de taches de peinture blanche marquant la zone de danger, désormais sûre. L'an dernier, les mines artisanales et restes explosifs de guerre (ERW) ont tué ou blessé 1 391 Afghans, selon les statistiques du gouvernement. Les enfants représentaient 57% des victimes. Comme l'explique depuis Kaboul le chef des opérations de déminage du DDG en Afghanistan, Abdul Hakim Noorzai, «le métal et le plastique se dégradent mais pas l'explosif. Il fonctionne toujours 100 ans plus tard». Moujtaba et ses amis ont été tués par une sous-munition de type AO-2.5 RTM, dont les forces soviétiques ont fait un usage intensif en dispersant comme une pluie mortelle. Des armes utilisées encore récemment en Syrie, selon un rapport de l'organisation Human Rights Watch datant de 2016.

Khenchela/Vacances scolaires

Huit troupes animeront les journées théâtrales pour enfants

■ Huit troupes théâtrales ont été choisies pour animer les journées théâtrales pour enfants durant les prochaines vacances scolaires, prévues à la maison de la culture Ali-Souaihi de la ville de Khenchela, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.

Par Adéla S.

La participation officielle de ces troupes issues de plusieurs wilayas du pays, a été confirmée par l'instance chargée de l'organisation de cette manifestation artistique et culturelle qui sera organisée durant la période allant du 21 au 25 décembre prochain, a précisé à l'APS, le directeur de la maison de culture Nourreddine Kouider.

Il s'agit des troupes de théâtres régionaux des wilayas d'Oum El Bouaghi, de Constantine, de Skikda et d'El

Eulma (Sétif) ainsi que la coopérative culturelle de théâtre «Taftika» d'El Eulma (Sétif), la coopérative culturelle lbdad de Batna, la coopérative culturelle Tassili de Constantine en plus de «Afkak et founoun» de Sétif, a détaillé la même source. La première semaine des vacances scolaires d'hiver sera marquée par la présentation de dix spectacles dans le cadre du programme de cette manifestation culturelle destinée aux enfants de diverses communes de la wilaya, a souligné, M. Kouider.

Des pièces théâtrales présentées dans des espaces publics



par des troupes de la wilaya de Khenchela et des ateliers destinés à cette frange de la société, encadrés par l'enseignante,

Silene Sahraoui de l'institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) à Bordj El Kiffan (Alger),

sont également au programme de ces journées culturelles, a révélé la même source.

A. S./APS

Tunisie, du 19 au 29 décembre

La 2^e Foire du livre accordera la priorité à la littérature enfantine de qualité

Le livre pour enfant se taillera la part du lion lors de la 2^e édition de la Foire nationale du livre tunisien (FNLT) avec une attention particulière au contenu proposé au jeune lectorat, annoncent les organisateurs.

Cet événement annuel, prévu du 19 au 29 décembre, à la Cité de la culture, est organisé à l'initiative du ministère des Affaires culturelles et l'Union des Editeurs tunisiens (UET). L'édition 2019 placée sous le slogan «Le livre...Une vie», verra la participation de 70 maisons d'édition et la présence de 15 000 titres tunisiens, bien répar-

tis sur une superficie de 1000 m². Dans une lettre d'information publiée, samedi après-midi, la Cité de la culture indique que les organisateurs ont pris en considération les revendications en matière de littérature enfantine, pour des contenus créatifs et de qualité répondant aux besoins du jeune lectorat. Ils évoquent les craintes auparavant manifestées quant aux contenus qui incitent à la violence, prônent les idées destructrices ou ceux qui glorifient la pensée rétrograde. Ils adoptent une sélection où la qualité prime et qui répond aux exigences en la matière. Ils citent

des voix sceptiques envers les livres qui posent des risques de délinquance ou de pertes des repères identitaires et culturels. La direction de la Foire indique que les diverses problématiques qui se posent actuellement seront débattues dans le cadre de rencontres en présence de spécialistes et créateurs dans la littérature pour enfant comme Imed Jelassi, Salima Fakhfekh et Sondos Bacchar. La littérature enfantine sera à l'honneur de cette édition qui invite des maisons d'édition spécialisées dans le livre d'enfants et adolescents proposant une large variété de

nouveaux titres tunisiens. La foire verra aussi la tenue d'un programme de divertissements à travers des ateliers et des programmes d'animation répartis entre le hall central de la Cité et le centre ville. Une tente géante sera installée, du 18 au 28 décembre, à l'avenue Habib Bourguiba à Tunis. Au menu de la Foire, huit ateliers répondant aux divers goûts, entre littérature, art de la marionnette, céramique et design. La Foire renoue avec l'expérience initiée lors de sa première édition, en 2018, en proposant un programme dédié aux enfants en bas âge, aux élèves et aux

collégiens et aux lycéens. Elle verra l'organisation de compétitions de lecture, dont celle intitulée «le livre créateur». Les participants seront emmenés à rédiger des résumés pour les nouvelles qu'ils ont eu l'occasion de lire. Ils pourront aussi prendre part à des lectures de poésie et de dictée ainsi qu'une manifestation intitulée «la lecture pour tous». Après une première édition organisée au cours de la seconde quinzaine du mois d'octobre 2018, la Foire change de date pour se tenir à partir de cette année durant la seconde quinzaine du mois de décembre. Cette nouvelle édition s'inscrit dans la même ligne des objectifs tracés au cours de l'année inaugurale, qui vont essentiellement vers le rapprochement du livre du lecteur tunisien et à revaloriser la place du livre. En cette période qui coïncide avec les vacances d'hiver, une grande affluence des visiteurs est attendue aux divers stands, offrant un large choix de nouveautés pour les grands comme pour les petits.

Hani Y.

Danemark/Enseignement

Le gouvernement danois lance des projets pilotes visant à atténuer le stress des étudiants

Le gouvernement danois et les partis qui le soutiennent sont convenus vendredi soir d'allouer 25 millions de couronnes danoises (3,7 millions de dollars américains) à des projets pilotes qui seront mis en œuvre dans divers établissements d'enseignement pour renforcer le bien-être des étudiants de l'enseignement supérieur.

Cette décision fait suite à la publication d'une étude du ministère de l'Enseignement supérieur et des Sciences selon laquelle un étudiant danois sur cinq souffre «toujours» ou «souvent» de symptômes de stress sévères, tels que des troubles gastriques et des crises d'anxiété soudaines.

«Je ne doute pas que la réalisation de certains projets pilotes constitue une partie importante des efforts dont nous avons besoin, ou plus exactement dont

nos jeunes ont besoin pour aller mieux», a déclaré Ane Halsboe-Joergensen, ministre de l'Enseignement supérieur et des Sciences.

Les établissements d'enseignement choisis pour les projets pilotes recevront chacun au moins 300 000 couronnes danoises (45 000 dollars améri-

cains) et décideront eux-mêmes comment leur projet sera conçu et géré.

M. L.

Rétrospective

Une semaine d'activités culturelles

Le paysage culturel de la semaine écoulée aura été marqué par quelques activités en lien avec les arts plastiques, le théâtre et le cinéma.

- «Genèse», intitulé d'une exposition de peinture contemporaine de la plasticienne Yasmine Siad, célébrant par des techniques mixtes, la couleur et des thématiques spirituelles et abstraites, inaugurée samedi dernier à la Villa Dar Abdelatif à Alger.

- Le dramaturge et metteur en scène algérien Mohamed Cherchal, honoré samedi dernier au théâtre de l'Opéra à la Cité de la culture de Tunis, lors des 21^{es} Journées théâtrales de Carthage (JTC / 7-15 décembre 2019), aux côtés de grandes figures du

théâtre arabe et africain.

- La pièce de théâtre pour enfants, «Et Talamid el ach'qiyae» (les élèves turbulents), présentée samedi dernier à la maison de la culture «Mouloud-Kacem-Nait Belkacem» à Tissemsilt, par l'association «Sada el founoun» (écho des arts) de la même ville.

- La générale de la pièce de théâtre tragico-comique, «Khatini», écrite et mise en scène par Ahmed Rezzak présentée samedi dernier et dimanche au théâtre régional «Djillali-Benabdelhalim» de Mostaganem, devant un public nombreux.

- Décès, à l'hôpital de Bouira, du compositeur et chanteur d'expression kabyle,

Mesbah Mohand-Ameziane à l'âge de 62 ans.

- Le court-métrage documentaire «Nice Very Nice» du jeune réalisateur El Kheyer Zidani sélectionné à la compétition du 10^e Festival international du film documentaire de Saint-Louis au Sénégal, prévu du 16 au 21 décembre.

- Avant-première du film-documentaire, «Essidjil Ed'Dahabi» (le livre d'or) du réalisateur Noureddine Zerrouki, présentée mercredi au Musée du moudjahid de la ville de Tiaret, dans le cadre de la commémoration du 59^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

R. C.



Ligue I (13^e journée) USMA-CRB en vedette

LE LEADER de la Ligue I, le CR Belouizdad, sera en appel aujourd'hui pour le compte de la 13^e journée de Ligue I en croisant le fer avec la formation de l'USM Alger, dans un derby algérois qui promet suspens et combativité. Les gars de Laâkiba qui reviennent en force ces derniers temps ne souhaitent pas rater ce virage très important d'autant plus qu'ils savent ce qui les attend lors de cette confrontation très difficile. Il faut savoir que les Rouge et Noir et même s'ils accusent un léger retard par rapport aux formations de tête, et qui est du au grand nombre de matchs en retard non disputés encore. Les Belouizdadis se donneront, en effet, à fond pour tenter de prendre les trois points du succès ou tout au moins revenir avec le point du nul qui serait une belle opération pour le club. Les poulains de Amrani gardent espoir et visent le titre honorifique de champion d'hiver et qui passe, bien sûr, par un succès lors de ce derby. Toutefois, leur mission ne sera pas de tout repos face à cette formation de l'USMA qui jouera à domicile et qui comptera donc sur le soutien de son bouillonnant public pour la transcender et réussir une victoire qui la mettra sur rails et la rapprochera du groupe de tête. Un autre derby captera l'attention des férus de la balle ronde nationale, c'est celui de l'Ouest et qui mettra aux prises le MC Oran à l'ASO Chlef. Les Hamraoua espèrent se frayer un chemin parmi les formations qui joueront les premiers rôles et pour cela ils doivent remporter ce match très important. De leur côté, les Chélifiens qui enregistrent des résultats en dents de scie se doivent de bien négocier cette sor-

tie pour sortir peu à peu de la zone des turbulences. La JS Kabylie aura un déplacement très difficile lors de cette journée en se rendant à Bordj Bou Arreridj où le CABBA l'attendra de pied ferme. Il est clair que les Canaris seront en danger lors de ce déplacement et risquent de laisser des plumes face à une équipe d'Al Ahly décidée à prendre les trois points du succès. L'autre derby algérois qui opposera le NA Hussein-Dey au Paradou AC sera celui des malclassés entre deux équipes qui souffrent et qui souhaitent l'emporter pour sortir de cette situation difficile dans laquelle ils se trouvent. L'AS Aïn M'illa qui est aussi dans une situation quelque peu compliquée, se doit de l'emporter dans ce derby de l'Est face au CS Constantine. Les M'illis n'ont d'autres choix que de gagner, s'ils veulent réussir un sauvetage par rapport à sa situation au classement général, alors que les Sanafirs gardent toujours espoir de jouer les premiers rôles et pour cela ils doivent l'emporter. Le reste des rencontres devraient revenir aux équipes qui reçoivent, sauf surprise. A noter que le match qui devait opposer le Mouloudia d'Alger à l'ES Sétif est reporté à une date ultérieure en raison de la participation du «Doyen» à la Coupe arabe des clubs.

Mounir M.

Le programme :
Lundi 16 décembre 2019 à 15h :

MCA-ESS (reporté)
NCM-USB
NAHD-PAC
CABBA-JSK
ASAM-CSC
ASO-MCO
JSS-USMBA
USMA-CRB (18h45)

Judo / World Masters 2019 de Qingdao Ouallal et Benamadi sortent à leur tour

LES JUDOKAS algériens Kaouther Ouallal (-78 kg) et Abderrahmane Benamadi (-90 kg) ont été éliminés samedi du World Masters 2019 de Qingdao (Chine), après leurs défaites respectives contre la Coréenne Lee Jeongyun et le Tadjik Ustopiriyon Komronshokh. Outrageusement dominée par la Sud-coréenne, la championne d'Afrique 2019 s'est inclinée par l'ippon, après seulement une minute et 29 secondes de combat, alors que Benamadi a été exempté du premier tour et a débuté la compétition directement au deuxième, où il a dominé l'Hongrois Krisztian Toth. Une victoire par Waza-ari après les quatre minutes réglementaires

du combat, mais la suite a été moins bonne pour l'Algérien, qui s'est incliné par Waza-ari contre le Tadjik Ustopiriyon Komronshokh, également après la fin des quatre minutes réglementaires du combat. Fethi Nourine, le troisième algérien engagé dans cette compétition, avait effectué son entrée en lice vendredi chez les moins de 73 kilos, et s'était fait éliminer dès le premier tour, après sa défaite contre le Suédois Tommy Macias. Le champion d'Afrique en tire s'est incliné par l'ippon, après seulement deux minutes et trente secondes de combat.

Coupe arabe des clubs/MCA-Forces aériennes (Irak) Le «Doyen» décidé à arracher la qualification

■ Le Mouloudia d'Alger affrontera ce soir au stade Tchaker de Blida, la formation irakienne des forces aériennes pour le compte des huitièmes de finale retour de la Coupe arabe des clubs.



Les Vert et Rouge prêts pour la «bataille»

Par Mahfoud M.

Ayant arraché un nul vierge au match aller à Karbala, les gars du «Doyen» ambitionnent de l'emporter pour arracher le billet qualificatif aux quarts de finale de cette compétition alléchant et qui bénéficie d'une attention particulière de tous les clubs en raison des primes financières très importantes accordées par l'Union arabe aux finalistes et vainqueur de ce trophée. Le match vient dans un contexte particulier avec le départ du coach français, Casoni, qui avait été débarqué par le directeur sportif, Fouad Sakhri, sachant que c'est le DTS, Mohamed Mekhazni qui conduira l'équipe

lors de ce rendez-vous. La rencontre s'annonce quelque peu difficile, surtout que la pression sera du côté du Mouloudia qui se doit de l'emporter et qui est appelé à donner le meilleur de lui-même lors de ce match difficile. Le MCA bénéficiera du retour de son maître à jouer, Abdelmoumène Djabou qui effectuera son entrée dans le groupe, lui qui avait été absent pour raisons personnelles (décès de son oncle) et cela devrait être très bénéfique pour le club qui souhaite bénéficier de tous ses atouts pour battre les Irakiens qui ne sont pas faciles à manier d'autant plus qu'ils gardent espoir de se qualifier aussi. A noter que les Mouloudiens ont un léger ascendant psycholo-

gique sur les formations irakiennes qu'ils ont toujours battu dans les confrontations avec ces dernières. Le dernier succès face à une équipe irakienne remonte à 2016 lorsque le Doyen avait pris le meilleur sur «Zaoura». Pour ce match aussi, l'équipe algéroise bénéficiera du retour d'un autre joueur important dans le dispositif tactique du club, à savoir, Sofiane Bendebka qui sera dans le groupe, de même qu'il y aura l'incorporation de Rebaï dans l'effectif et qui remplacera Harrag, absent lors de cette rencontre. Enfin, la rencontre sera arbitrée par un trio saoudien conduit par Mohamed El Houaiche.

M. M.

USM Alger Le club toujours en crise

Le club de Ligue 1 algérienne de football, l'USM Alger, a annoncé samedi que ses «comptes bancaires sont toujours gelés, sur décision du procureur de la République», malgré l'avis favorable du juge d'instruction, ayant ordonné lundi dernier à ce que cette sanction soit levée. «La direction de l'USMA a reçu un courrier le 9 décembre 2019, informant que le juge d'instruction a ordonné au directeur de la Banque de développement local (BDL) d'Hussein-Dey de débloquent le compte courant du club,

conformément à l'article 168 des procédures pénales. Mais le procureur de la République a rejeté cette décision, en demandant à ce que les comptes du club restent gelés», ont détaillé les Rouge et Noir dans un communiqué. Racheté par l'homme d'affaires Ali Haddad en 2011, le club de Soustara traverse une crise sans précédent depuis plusieurs mois, lorsque son patron a été incarcéré à la prison d'El Harrach, dans le cadre d'une vaste affaire de corruption. Tous les avoirs du club ont dû être bloqués, en

attendant l'éclaircissement de cette affaire et les répercussions ont été très néfastes pour le club algérois, qui s'est retrouvé dans l'incapacité de payer ses joueurs et d'assurer leurs déplacements pendant les matchs de Ligue des champions. Après une longue bataille juridique, le club pensait avoir entrevu le bout du tunnel lundi dernier, en recevant ce courrier favorable du juge d'instruction, mais la décision du procureur de la République de maintenir le gèle des comptes a finalement tout remis en cause.

Voile/Championnat d'Afrique de planches à voile «Bic Techno 293» 14 athlètes algériens présents à Djerba

14 ATHLÈTES ALGÉRIENS, dont quatre filles, représenteront l'Algérie au championnat d'Afrique de planches à voile «Bic Techno 293», prévu dans l'île de Djerba (Tunisie), du 16 au 22 décembre, selon la liste dévoilée samedi par la fédération algérienne (FAV) sur sa page officielle Facebook. L'équipe nationale, dirigée par Boussaha Kheiredine, s'est envolée samedi pour Djerba pour prendre part à cette

nouvelle édition, en compagnie de véliplanistes, de Libye, d'Égypte et de Tunisie qui concourront dans les catégories de -15 ans, -17 ans, -19 ans et Open (+19 ans). Dans une récente conférence de presse, le président de la fédération tunisienne de voile, Abdelkarim Derouiche, a indiqué que «toutes les mesures ont été prises pour assurer une bonne organisation de cette importante manifestation sportive», ajoutant

que la fédération a tenu, avec le soutien du ministère de la jeunesse et des sports, à fournir 30 planches Bic Techno 293 aux participants. Ce championnat d'Afrique Bic Techno 293 sera une occasion pour présenter, pour la première en Afrique, la nouvelle planche olympique IQ Foil qui sera adoptée pour les Jeux Olympiques de 2024, et ce en présence du créateur de cette planche et chargé du marketing au sein de la fédéra-

tion internationale de la discipline.

Liste des athlètes convoqués :

Garçons : Hidibi Ayoub, Baouch Youcef, Briget Imad, Boussaha Imad, Bennaga Islam, Boudrouma Ramy, Boudrouma Samy, Temzi Riyad, Nedjar Abdelghani, Souames Billel.

Filles : Rezouani Naïla, Baouche Yasmine, Khider Alicia, Nedroumi Lilia.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Olympisme

Mohamed Yamani annonce son retrait du mouvement sportif national à 81 ans

LE DIRECTEUR du musée olympique d'Alger Mohamed Yamani, dont le contrat à la tête de la structure prendra fin le 2 janvier prochain, a annoncé son retrait du mouvement sportif national à 81 ans, après la décision du Comité olympique et sportif algérien (COA) de ne pas renouveler leur coopération.

«Consécutivement à la décision du COA de mettre fin à mes fonctions en tant que directeur du musée olympique, je fais le choix de me retirer définitivement du mouvement sportif national, avec la satisfaction morale du devoir accompli», a écrit l'ancien gymnaste sur sa page facebook.

En date du 9 décembre courant, le COA a instruit Yamani que sa mission à la tête du musée olympique d'Alger prendra fin le 2 janvier 2020, «en vertu de l'article 6 du contrat» qui liait les

deux parties depuis le 28 avril 2013.

Le premier athlète à avoir représenté les couleurs de l'Algérie indépendante à des Olympiades d'été, en 1964 lors des Jeux de Tokyo, a tenu à remercier toutes les personnes qui l'ont aidé pendant sa longue carrière, aussi bien sur le plan national, continental qu'international.

De son côté, le COA a annoncé qu'une cérémonie sera organisée en l'honneur de Yamani à l'occasion de la prochaine assemblée générale de l'instance, et pendant laquelle il lui sera rendu «un bel hommage pour les nombreux et loyaux services rendus».

Le COA a annoncé par ailleurs la fermeture temporaire du musée olympique, situé juste en face de la salle Harcha-Hacène, pour des travaux d'aménagement.

Slim O./APS

Grève: La paralysie de transport en France



Éducation à Béjaïa

67 enseignants sur la liste d'attente en formation

AU MOINS 67 enseignants se trouvant sur la liste d'attente de l'examen de recrutement dans le secteur de l'Éducation passé en 2017 ont officiellement été invités à récupérer leurs décisions de recrutement. Ils devraient subir une formation afin de pouvoir rejoindre leurs postes de travail dès l'entame du deuxième trimestre. Ces derniers vont bénéficier d'une

semaine de formation. Seulement, certains regrettent l'éloignement de leurs lieux d'affectation et de travail situés parfois à 80 km. C'est le cas de certains enseignants qui ont reçu des affectations à Ighil-Alï et vers d'autres localités lointaines et enclavées. Par ailleurs, les examens du cycle primaire qui concernent de nombreux établissements scolaires dont les

instituteurs avaient observé des grèves récurrentes ces dernières semaines devraient se tenir dans les jours à venir soit durant ou après les vacances d'hiver, a-t-on appris hier. Les directeurs d'écoles ont été instruits afin de préparer les calendriers de ces examens. Sont concernées quelque 200 divisions à travers la wilaya, soit un taux de 7%.

H. C.

Publicité